



COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

Cpdp - La Baule
10 juillet 2013

Pierre LAMOULEN
Président du GRSB

Le 7 mai 2013 à 12h15 , comme le 27 mars 2013 à 15h,
comme....,

les 4.300 éoliennes terrestres implantées sur la France, ce qui
correspond à 7500 MW installés, ont produit 0,5% de l'électricité.

A ces instants il aurait fallu 900.000 éoliennes pour assurer 100%
de la production nationale.

L'investissement aurait été de 2.000 milliards d'euros, soit **7** fois
le budget de l'État. Si ces éoliennes avaient été implantées tous
les 500 mètres, elles auraient fait **10** fois le tour de la terre.



ASSURER UN EQUIVALENT de PUISSANCE par un
INVESTISSEMENT en CENTRALES THERMIQUES
REACTIVES et SOUS-UTILISEES

INVESTISSEMENT

2 Md€ pour 480 MW installés, soit 200 MW en moyenne

EPR, considéré comme cher : 1,6 GW, puissance moyenne 1,4 GW

Pour avoir la puissance équivalente, il en coûterait 14 Md€, soit près de **deux fois** le prix de l'EPR.

Sans compter les coûts de renforcement du réseau, les centrales à gaz et la durée de vie (25 ans contre 60 ans) : **au moins 5 fois plus cher ...**

Doublement de la facture d'électricité

La mesure phare de la Transition Énergétique consiste à implanter comme en Allemagne 25.000 éoliennes .

Cette stratégie conduit au doublement du prix de l'électricité des ménages français.

En Allemagne le prix de l'électricité est de 27 centimes d'euros le kilowatt-heure.

En France le prix moyen est de 13 centimes d'euros le kilowatt-heure.

COÛTS

Prix d'achat imposé à EDF :

environ 230 €/MWh

Coût du MWh nucléaire :

50 €/MWh, 80 €/MWh (EPR)

Des photomontages trompeurs

- Faible pixellisation
- Photos aplaties et éloignant les objets
- Absence d'amers et notamment du phare de la Banche pour l'étalonnage

COMME L'EXPERTISE INDEPENDANTE
QUE NOUS AVONS OBTENUE, LE MONTRE.

LE BANC de GUERANDE

D'une grande richesse tant au plan de la faune que de la flore.

Quasiment méconnu jusqu'à présent (merci aux éoliennes!)

La seule forêt de laminaires subsistante pour régénérer nos eaux

LE POUMON BLEU DE LA CÔTE

CHOIX de la ZONE PROPICE

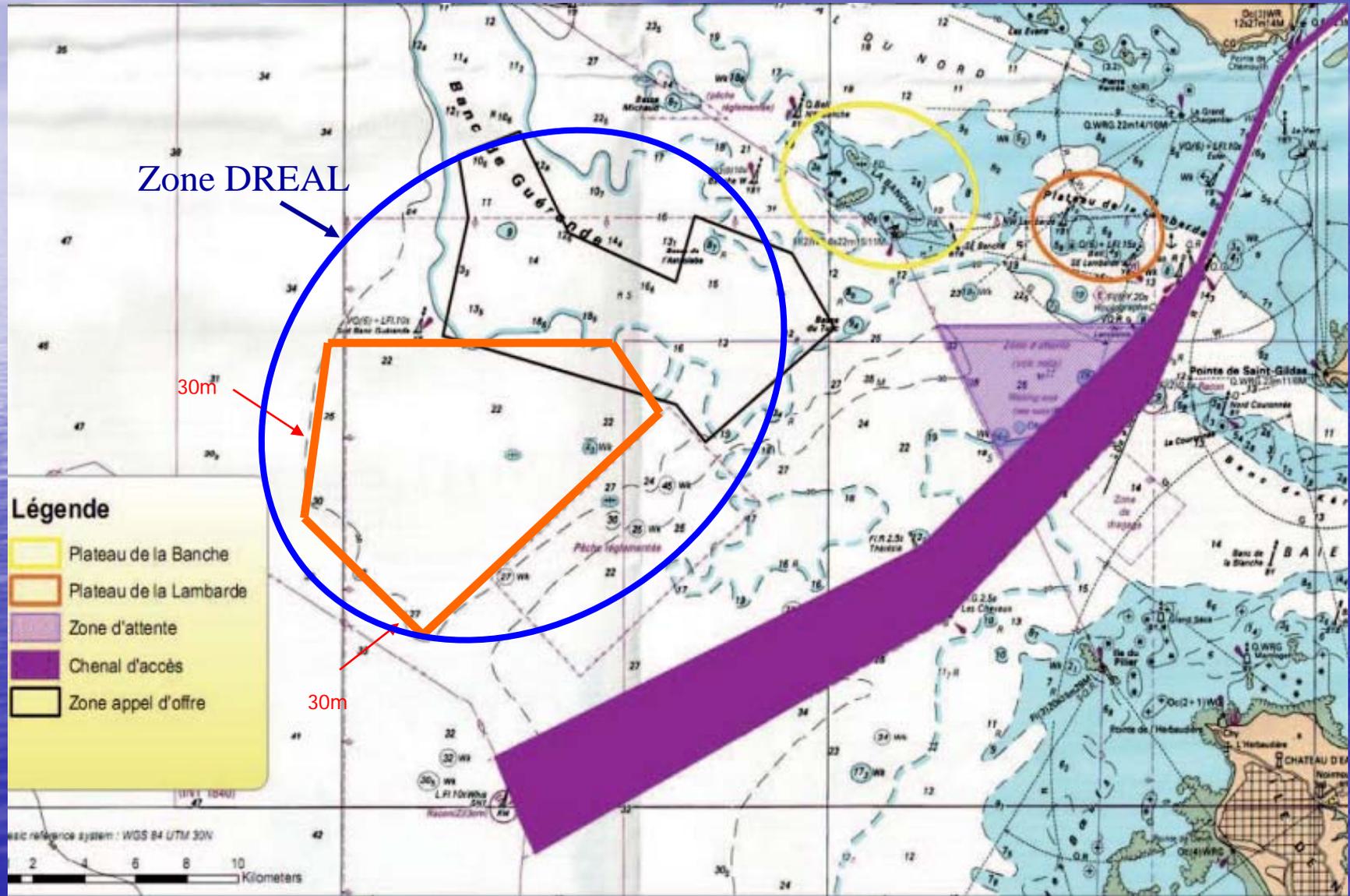
Aucun débat public: pour accéder au site du PREMAR, il fallait obtenir une accréditation et un mot de passe.

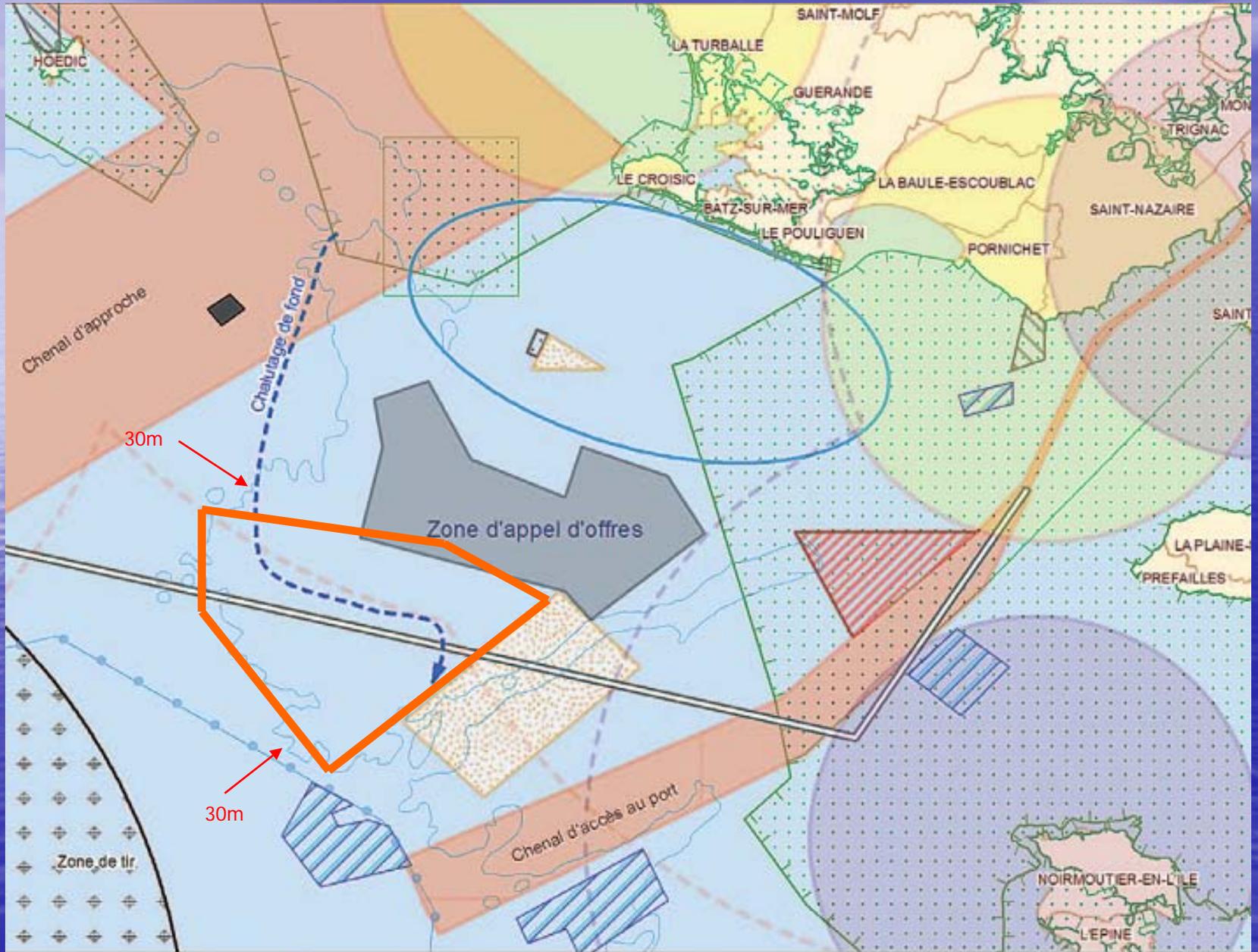
On cherche toujours l'avis de l'IFREMER

Choix imposé par le lobby des Energies renouvelables: site prôné par NASS&WIND car aucun risque avec les pêcheurs.

Une instance de concertation alibi: 90% d'institutionnels.

CHANGER DE ZONE PROPICE





AVANTAGES

- **fonds plats souvent sableux** d'où :
 - *possibilité d'utiliser les solutions de fixation « jackets » de STX*
 - *mâts de taille voisine, car forage monopieu inutile*
 - *facilité d'ensouillage des câbles électriques- trajet du câble sous-marin plus long mais plus simple*
 - *moins de pollution par déplacement de moins de sédiments*
- **sauvegarde de la vie sous-marine** du Banc de Guérande
 - et même peut-être génération d'une nouvelle vie autour des « jackets »*
- **sauvegarde des zones de pêche** amateur, de « caseyeur », et de la plupart des zones de chalutage de fond
- **éloignement plus important de la côte** d'où :
 - effet sur la courantologie faible*
 - conséquences faibles pour la Baie*
 - impact visuel beaucoup plus faible*
 - gêne pour la navigation faible*

CONCLUSIONS

- Projet sensiblement moins coûteux (risques techniques faibles)
- Plus d'emplois sur St Nazaire (jackets)
- Risques écologiques et sécuritaires limités
- Meilleure acceptabilité par la population
- Arrêt des contentieux

UN BIEN MEILLEUR PROJET